

## Téléphonie Mobile

### Fiche de synthèse Charte 2021

#### Informations générales :

Opérateur	Free	Arrdt	5 <sup>ème</sup>
Nom de site	8_CALVIN_75005	Numéro	75105_009_04
Adresse du site	8, rue Jean Calvin	Hauteur	R + 7 (26 m)
Bailleur de l'immeuble	Privé	Destination	Ecole supérieure
Type d'installation	Ajout de la fréquence 3500 MHz dans la 5G sur trois nouvelles antennes.		
Complément d'info	Six antennes sur trois azimuts Partage de la fréquence 700MHz (4G/5G) accordé précédemment Deux autres opérateurs présents sur le site OF et SFR		
Dossier soumis à Déclaration Préalable ou Permis de Construire ?			Oui

#### Calendrier de suivi du dossier

Date de validation de la version précédente du dossier	29/09/2016
Date d'enregistrement à l'Agence d'Ecologie Urbaine (J)	02/04/2021
Date limite de réponse de la Mairie d'arrondissement (J+1 mois)	02/05/2021

#### Objet de la demande

Motivation de l'opérateur	Conformément à ses obligations réglementaires, et pour contribuer à l'aménagement numérique des territoires auquel il est attaché et répondre aux attentes de ses abonnés, l'opérateur s'est engagé dans un programme soutenu de déploiement du très haut débit mobile (5G).		
Détail du projet	Ajout de la fréquence 3500 MHz (5G) sur un site existant en 3G/4G/5G (fréquences 700MHz, 900MHz, 1800MHz, 2100MHz et 2600MHz) et orientées vers les azimuts 20°, 150° et 240°.		
Distance des ouvrants	Pas d'ouvrant dans les 10 m	Vis-à-vis (25m)	Néant
Estimation	3G/4G/5G : 20° <3V/m ; 150° <4V/m ; 240° <3V/m 5G : 20° <3V/m ; 150° <5V/m ; 240° <3V/m		
Hauteur des antennes (HMA)	28,00 m azimuts 20° et 150° ; 29,50 m azimut 240° pour les antennes à faisceau fixe 28,20 m azimuts 20° et 150° ; 29,50 m azimut 240° pour les antennes à faisceau orientable		

#### Incidences visuelle

Description des antennes	Seuls des compléments aux antennes existantes seront installés, reprenant les teintes et aspects du matériel présent.
Intégration antennaire	Les antennes sont maintenues de teinte gris clair type RAL 1013, en retrait de façade, afin de minimiser leur impact visuel depuis la rue.
Zone technique	Les modules techniques sont maintenus de taille réduite et de couleur gris, et restent invisible depuis la rue.

Date :

Avis de la Mairie d'arrondissement concernée :

Avis Mairie d'arrondissement :		Favorable <input type="checkbox"/>
Conformité de l'AEU en l'absence d'avis		Défavorable <input type="checkbox"/> Ne se prononce pas <input type="checkbox"/>

## Carte du site au regard des établissements particuliers dans un rayon de 100m autour des antennes



**Adresses des établissements particuliers dont l'emprise est située à moins de 100 m et estimation du champ maximum reçu des antennes à faisceaux fixes dans chacun d'entre eux**

Nom et Type	Adresse	Hauteur	Situé dans le lobe principal de l'antenne émettrice* (Oui / Non)	Distance / antenne la plus proche	Estimation du niveau maximum de champ reçu, en V/m
ECOLE PRIMAIRE PIERRE BROSSOLETTE	2 RUE PIERRE BROSSOLETTE 75005 - PARIS	16m	Non	56 m	< 1 V/m soit 2,34%
CRECHE COLLECTIVE JEAN CALVIN	4 RUE JEAN CALVIN 75005 - PARIS	RDC	Non	10m	< 1 V/m soit 0,3%
ECOLE MATERNELLE MOUFFETARD	97 RUE MOUFFETARD 75005 PARIS	16m	Oui	65m	< 1 V/m soit 0,9%

**Adresses des établissements particuliers dont l'emprise est située à moins de 100 m et estimation du champ maximum reçu des antennes à faisceaux orientables dans chacun d'entre eux**

Nom et Type	Adresse	Hauteur	Situé dans le lobe principal de l'antenne émettrice* (Oui / Non)	Distance / antenne la plus proche	Estimation du niveau maximum de champ reçu, en V/m
ECOLE PRIMAIRE PIERRE BROSSOLETTE	2 RUE PIERRE BROSSOLETTE 75005 - PARIS	16m	Non	56 m	<1V/m, soit 0,2%
CRECHE COLLECTIVE JEAN CALVIN	4 RUE JEAN CALVIN 75005 - PARIS	RDC	Non	10m	<1V/m, soit 0,1%
ECOLE MATERNELLE MOUFFETARD	97 RUE MOUFFETARD 75005 PARIS	16m	Non	65m	<1V/m, soit 0,2%

\*Lobe limité à 3 dB/ nuisance maximale

## Carte du site au regard des hauteurs d'immeubles dans un rayon de 25m autour des antennes



## Simulation et conformité au seuil de la Charte en 3G/4G/5G Faisceau fixe

	Azimut 20°	Azimut 150°	Azimut 240°
Niveau Maximal	entre 2 et 3 V/m	entre 3 et 4 V/m	entre 2 et 3 V/m
Hauteur	19.5 m	25.5 m	22.5 m

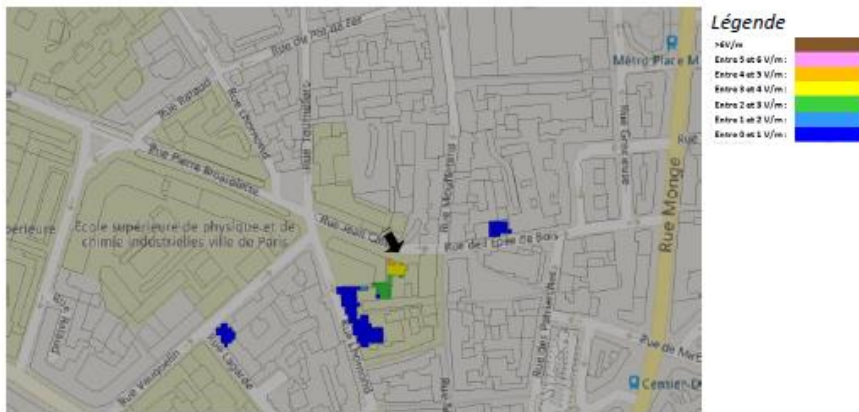
SIMULATION CONFORME AU SEUIL DE LA CHARTE

## Simulation et conformité au seuil de la Charte pour le 3500MHz (5G) Faisceau orientable

Pour les antennes à faisceau orientable dans l'azimut 20°, le niveau maximal calculé est compris entre 2 et 3 V/m . La hauteur correspondante est de 22.5 m .



Pour les antennes à faisceau orientable dans l'azimut 150°, le niveau maximal calculé est compris entre 4 et 5 V/m . La hauteur correspondante est de 25.5 m .



Pour les antennes à faisceau orientable dans l'azimut 240°, le niveau maximal calculé est compris entre 2 et 3 V/m . La hauteur correspondante est de 22.5 m .



	Azimut 20°	Azimut 150°	Azimut 240°
Niveau Maximal	entre 2 et 3 V/m	entre 4 et 5 V/m	entre 2 et 3 V/m
Hauteur	22.5 m	25.5 m	22.5 m

SIMULATION CONFORME AU SEUIL DE LA CHARTE

## Vue des Antennes Avant/Après

Etat avant :



Etat du projet :



## Vue des Azimuts

Azimut 20°



Azimut 150°



Azimut 240°

